



6 place de la Mairie,  
07150 Vagnas  
Tél. : 04 75 38 62 97  
Courriel : [ma-vagnas@wanadoo.fr](mailto:ma-vagnas@wanadoo.fr)  
[www.vagnas-ardeche.com](http://www.vagnas-ardeche.com)

Gorges de l'Ardèche  
L'INTERCO  
Monsieur le Président  
BP 46  
07150 VALLON PONT D'ARC

Vagnas, le 24 août 2020.

Objet : Evolution du système de collecte des ordures ménagères

Monsieur le Président,

En tant que maires et représentants des citoyens des communes de Labastide-de-Virac, Orgnac et Vagnas, nous vous informons par ce courrier de notre plus vive désapprobation concernant l'arrêt de la collecte au porte à porte des ordures ménagères, après le 31 août 2020 sur nos communes.

En effet, les failles techniques et financières du système de collecte communautaire en Point d'Apport Volontaire (PAV), mis en place depuis 2019 ne sont plus à démontrer :

- Capacité des bacs trop faibles
- Quantité de bacs trop faibles
- Nombre de tournées de collecte inférieur aux besoins notamment en période estivale
- Lieux d'implantation des PAV insuffisants et trop éloignés des habitations des personnes âgées et/ou ne pouvant pas se déplacer
- Inaccessibilité des bacs aux personnes à mobilité réduite
- Coût de mise en place du système excessif

Cette accumulation de dysfonctionnements entraîne une accumulation des déchets. Ainsi durant tout l'été, nos communes ont dû mobiliser leurs agents techniques et leurs élus, pour évacuer les déchets qui s'amoncelaient dans l'attente de la tournée de collecte suivante. Les PAV spécifiques aux Ordures Ménagères étant saturés sur le territoire, des sacs opaques ont ainsi été régulièrement évacués dans nos bacs de tri par des particuliers et des professionnels extérieurs à nos communes. Est-ce là, l'illustration du service communautaire de gestion des déchets?

Aujourd'hui, le système de collecte voulu et instauré par la communauté de communes est lui-même remis en question par la suppression des badges et du moyen de facturation, au profit de la taxe indexée sur la valeur locative des habitations. Nous déplorons cette régression de laquelle ne peut résulter qu'injustice et mécontentement.

En conséquence, nous demandons un moratoire sur la gestion communautaire des déchets. Nous ne pouvons pas seulement tenter de rafistoler un système inefficace. Nous devons concevoir un mode de collecte pérenne, économiquement viable et garantissant un service public irréprochable à nos citoyens contribuables.

Dans cette attente, nous demandons le maintien du système de collecte au porte à porte des ordures ménagères sur les communes de Labastide-de-Virac, Orgnac et Vagnas.


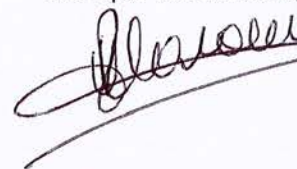
Enfin, en tant que déléguée aux Ordures Ménagères au sein de la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche, je demande à ce que la collecte au porte à porte soit envisagée tant pour les Ordures Ménagères que pour le tri sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes. Je demande également que la facturation issue de la pesée embarquée soit réinstaurée pour que la gestion des déchets par chacun redevienne incitative et juste.

Il faut savoir se nourrir de ses erreurs pour avancer et progresser.

Je vous remercie par avance de l'intérêt que vous porterez à nos demandes et vous prions de croire, monsieur le Président, en nos respectueuses salutations.


Le Maire de Vagnas

Monique MULARONI



Le Maire de Labastide-de-Virac

Jacques MARRON



Le Maire d'Orgnac

René UGHETTO

